

## **DÉCLARATION DE CONFORMITÉ EC 2006/42/EC**

### **Fabricant**

Société: **TIME Manufacturing Company**  
Produit: **Versalift Plates-formes Elévatrices Mobiles de Personnel**  
Adresse: **7601 Imperial Drive – P. O. Box 20368  
Waco, Texas 76702-0368  
United States of America**  
Téléphone: **+ 1 / 254 / 399-2100**  
Téléfax: **+ 1 / 254 / 399-2650**

### **Représentation Européenne**

Société: **TIME Export**  
Adresse: **Søndervang 3  
DK-9640 Farsø  
Danemark**  
Téléphone: **+ 45 / 98 63 24 33**  
Téléfax: **+ 45 / 98 63 24 83**

### **Identification du produit**

Description: **Versalift Plates-formes Elévatrices Mobiles de Personnel (PEMP)**  
Type: **VT-51-NF**  
No. de série du PEMP: **DKVT120001**  
Véhicule: **MAN TGL**  
No. de série du véhicule: **WMAN05ZZXDY290035**

### **Dossier technique**

Le dossier technique a été assemblé sous surveillance de M. Breki Mar Luthersson, Responsable Approuvments et Assurance-Qualité de TIME Export. Il a été autorisé d'effectuer cette tâche par le Fabricant ainsi que par le Représentation CE. Le dossier technique reste avec le Représentant CE et une copie en est déposé avec l'organisme notifié qui a exécuté l'examen type (voir ci-dessous). Le dossier technique pour l'installation de l'élévateur sur le véhicule a été assemblé par l'Installateur et est gardé dans ses locaux.

### **Conformité**

Ce produit a été conçu, fabriqué et soumis à l'essai conformément à la Directive du Conseil du 17 mai 2006 concernant les machines (2006/42/CE), la Directive du Conseil du 15 décembre 2004 relatif à la compatibilité électromagnétique (2004/108/CE), et la Directive du Conseil du 8 mai 2000 concernant l'émission du bruit dans l'environnement par des équipements pour utilisation en plein air (2000/14/CE).

L'installation sur le véhicule a été effectuée conformément aux méthodes conseillées dans le Manuel d'Installation du Fabricant, les spécifications de montage du fabricant du véhicule et des provisions applicables.

Le résultat de tous les contrôles de fabrications, examens et épreuves de qualification est enregistré chez l'entité (Fabricant, Représentant CE, Installateur) qui les a exécutés.

### Examen type

Le PEMP a été type examiné par l'organe notifié suivant:

**Teknologisk Institut**  
(Institut Technologique Danoise)  
**Kongsvang Allé 29**  
**DK-8000 Aarhus C**  
**Danemark**

**No. ID: 0396**

Le PEMP est trouvé d'être conforme aux directives et normes spécifiés. Sur cette base, le certificat d'examen du type suivant a été établi:

**Certificat d'examen type No.: TI-11-MD-0358**

### Normes

Un nombre de normes européennes, internationales et nationales a été appliqué pour la conception, la fabrication, l'installation, la protection et essais du PEMP. Les plus importants sont mentionnés dans la ci-dessous liste:

EN 280	Mobile Elevating Work Platforms – Design Calculations – Stability Criteria – Construction – Safety – Examinations and Tests
EN 4413	Hydraulic Fluid Power – General Rules and Safety Requirements for Systems and Their Components
EN 12100-1	Safety of Machinery – Basic Concepts, General Principles for Design – Part 1: Basic Terminology, Methodology
EN 12100-2	Safety of Machinery – Basic Concepts, General Principles for Design – Part 2: Principes techniques
EN 13849-1	Safety of Machinery - Safety-Related Parts of Control Systems – Part 1: Principes généraux de la Conception
EN 13849-2	Safety of Machinery - Safety-Related Parts of Control Systems – Part 2: Validation
EN 13857	Safety of Machinery – Safety Distances to Prevent Hazard Zones Being Reached by Upper and Lower Limbs
EN 14121-1	Safety of Machinery – Risk Assessment – Part 1: Principes
EN 60204-1	Safety of Machinery – Electrical Equipment of Machines – Part 1: Exigences



**TIME MANUFACTURING CO. INT'L  
VERSALIFT DIVISION**



- EN 60664-1 Insulation Coordination for Equipment within Low-Voltage Systems  
– Part 1: Principes, Exigences et Épreuves
- ANSI A92.2 Vehicle-Mounted Elevating and Rotating Aerial Devices
- VDE 0682-742 Hubarbeitsbühnen zum Arbeiten an unter Spannung stehenden  
Teilen bis AC 1000 V und DC 1500 V

Le Représentant UE déclare par ceci que le PEMP a été type examiné et soumis à l'essai et que la machine est tout à fait conforme aux directives et normes en référence.

Cette Déclaration de Conformité n'est valable qu'accompagné par une Déclaration de Conformité d'Installation issue et signée par l'Installateur.

Place et date: **Farsø, 2013-02-13**

Nom: **Breki Mar Luthersson, MIDA, BSc.**

Position: **Responsable approuvements et Assurance de Qualité,  
TIME Export**

Signature:



**RAPPORT PROVISOIRE  
DE VERIFICATION  
APPAREILS ET ACCESSOIRES DE LEVAGE**

N° 024652

(1)

Cachet Agence

N° de rapport ou d'affaire :

Date : 06/02/13

Page : 1/1

VERIFICATION AVANT MISE EN SERVICE

VERIFICATION AVANT REMISE EN SERVICE

ASSISTANCE A EXAMEN D'ADEQUATION ②

EXAMEN DE MONTAGE ET D'INSTALLATION

EXAMEN DE L'ETAT DE CONSERVATION

ESSAIS DE FONCTIONNEMENT

EPREUVE(S)

AUTRE MISSION (à préciser) :

APPRUVE A L'EMPLOI

Établissement / Entreprise :

TINE TONY

Lieu de vérification :

LOUIS

Désignation, identification et localisation de l'équipement de travail

ELEVATEUR DE PERSONNEL

Conditions d'intervention :

Conducteur :  Oui  Non

Moyens d'accès  Oui  Non  Partiel(s)  Sans objet

Charges d'essais :

Correspondant aux exigences réglementaires :  Oui  Non : Voir observation(s)

Déclaration CE / Certificat (occasion, location) de conformité :  Présenté(e)  Non présenté(e)  Sans objet

Notice d'instructions :  Présentée  Non présentée

Carnet de maintenance :  Présenté  Non présenté

Documents présentés :

3268

Rapport(s) de vérification(s) précédente(s) :  Présenté  Non présenté  Sans objet

② Déclaration écrite du chef d'établissement, des travaux qu'il est prévu d'effectuer avec l'appareil et/ou l'accessoire de levage, dans le cadre de la mission «Assistance à examen d'adéquation» :  Présentée  Non présentée

N°

**OBSERVATION(S) ①**

- 1 ELEVATEUR N° DKUT 120 001

- VTS1 LF - 265kg - 2 pers - TINE - 2013

- PORTEUR MO WMANOS 22 XDY 90035

- EPREUVES STATIQUES : (1,25 CNL)

- II DYNAMIQUES : (1,10 CNL)

SATISFAISANT

Représentant client :

*[Signature]*

Vérificateur :

*[Signature]*

Signature :

Signature :

① Anomalies ou défauts jugés essentiels qui sont de nature à ne pas permettre au chef d'établissement de mettre ou de maintenir l'appareil en service avant d'y avoir remédié. - En égard à la circulaire DRT relative à l'application de l'arrêté du 3 mars 2004, ce rapport provisoire ne peut en aucun cas se substituer au rapport définitif. - Le chef d'établissement doit consigner sa conclusion sur le registre de sécurité. - Le rapport définitif pourra être amendé suite à des actions correctives apportées par le client ou inhérentes à notre système qualité (accréditation). - La vérification a été réalisée conformément aux dispositions contractuelles pour chaque équipement de travail.